

Droit constitutionnel 1

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 50.0
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Évaluation

SESSION 1 : ECRIT 3H

SESSION 2 : ECRIT 3H